

Image not found or type unknown



demission et aucun papier de fin de contrat, solde de tout comte

Par **flavie06**, le **22/03/2010** à **20:36**

bonjour, mon conjoint a refuser de signée avec le repreneur de sa société qui a été liquidée. depuis 2 ans il se bat pour avoir ses papiers de fin de contrat, assedic et son solde de tout compte.

il a saisi le prudhomme qui la débouté il va en appel a aix

a t il une chance de récupérer son dû et plus (dommage)

est ce que son ancien employeur ou le liquidateur sont dans leur droit de lui refuser ses papiers

merci de me répondre